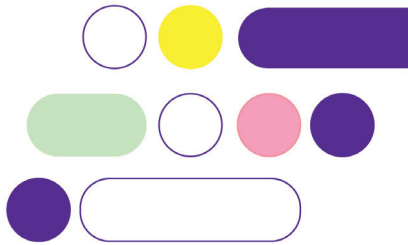


CRÉDITS-BAIL

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	54 425,31	149 336,20	41 559,30	56 108,25		
TOTAL	54 425,31	149 336,20	41 559,30	56 108,25		



ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 430 180,01 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 725,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/05/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Le changement de réglementation comptable n'entraîne pas de modification sur la présentation des comptes annuels.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels de transport		2 à 7
Matériels bureau informatique	3,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

		V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
			suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport		206 472,13		70 031,82
Matériel de bureau, informatique & mobilier		5 270,31		1 407,54
TOTAL		211 742,44		71 439,36
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		13 560,00		846,50
TOTAL		13 560,00		846,50
TOTAL GENERAL		225 302,44		72 285,86
	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport			267 481,37	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		9 022,58	6 677,85	
TOTAL		9 022,58	274 159,22	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			14 406,50	
TOTAL			14 406,50	
TOTAL GENERAL		9 022,58	288 565,72	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Augmentation de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Entrée		
		poste à poste	de l'actif circ.	acquisition	apport	création
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	70 031,82					
Matériel de bureau, info. & mobilier	1 407,54					
TOTAL	71 439,36					
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	846,50					
TOTAL	846,50					
TOTAL GENERAL	72 285,86					
	Diminution de l'exercice	Ventilation				
		Virement		Sortie		
		poste à poste	de l'actif circ.	cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport	9 022,58					
TOTAL	9 022,58					
TOTAL GENERAL	9 022,58					

ETAT DES AMORTISSEMENTS

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Matériel de transport			63 450,89	38 855,39	3 440,40	98 865,88
Matériel de bureau, informatique			3 695,01	1 425,08		5 120,09
TOTAL			67 145,90	40 280,47	3 440,40	103 985,97
TOTAL GENERAL			67 145,90	40 280,47	3 440,40	103 985,97

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	38 855,39				
Matériel de bureau, informatique & mobilier	1 425,08				
TOTAL	40 280,47				
TOTAL GENERAL	40 280,47				

	Diminution de l'exercice	Ventilation		
		transf. à l'actif circ	éléments cédés	mise hors service
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	3 440,40			
TOTAL	3 440,40			
TOTAL GENERAL	3 440,40			

CRÉDITS-BAIL

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	54 425,31	149 336,20	41 559,30	56 108,25		
TOTAL	54 425,31	149 336,20	41 559,30	56 108,25		

ETAT DES CRÉANCES

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	14 406,50		14 406,50
Actif circulant			
Autres créances clients	162 246,45	162 246,45	
Impôts sur les bénéfices	4 082,00	4 082,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 556,98	3 556,98	
Débiteurs divers	22 064,00	22 064,00	
Charges constatées d'avance	4 015,39	4 015,39	
TOTAL	210 371,32	195 964,82	14 406,50

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	6 326,88	6 326,88	52 685,34	
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	112 320,29	59 634,95		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	160,57	160,57		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 104,85	40 104,85		
Personnel et comptes rattachés	20 164,87	20 164,87		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 086,66	21 086,66		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 515,38	54 515,38		
Autres impôts et taxes assimilées	5 314,36	5 314,36		
Groupes et associés (2)	21 121,95	21 121,95		
Autres dettes	2 186,04	2 186,04		
TOTAL	283 301,85	230 616,51	52 685,34	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	84 650,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 835,48			

ENGAGEMENTS

1200399 - SARL A2J SOLUTIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	4 800,93					4 800,93
Assurances à échoir	2 093,60					2 093,60
TOTAL (1)	6 894,53					6 894,53
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	6 894,53					6 894,53

A2J SOLUTIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 91 avenue Paul Langevin
77550 MOISSY CRAMAYEL
851 074 476 RCS Melun

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 3 725 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 725 euros

Affecté en totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 102 878 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 MAI 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Quentin TOURPE

Quentin TOURPE
Moissy Cramayel
2026-06-04 LiveConsent ID 1PWNHRB